



L'Agora du Conseil



Commission
scolaire
de Montréal

Volume 3, numéro 5 – Décembre 2010

L'Agora du Conseil est une publication mensuelle du Secrétariat général qui présente les principaux dossiers traités par le Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montréal.

Les dossiers dont il est question ci-dessous ont été traités à la séance ordinaire du Conseil du 22 décembre 2010 qui s'est tenue au centre administratif de la Commission.

- **Présentation des états financiers et des recommandations des vérificatrices externes pour l'exercice 2009-2010**

Le Conseil des commissaires a reçu les états financiers de la Commission scolaire de Montréal pour l'exercice se terminant le 30 juin 2010 et a accepté le rapport déposé par les vérificatrices externes à la suite de la vérification de ces états financiers. Il a aussi, à la recommandation du comité de vérification de la CSDM (formé de commissaires élus, d'administrateurs et de membres externes), donné à la Vérification interne le mandat d'informer le comité de vérification de l'évolution de l'implantation, par les différentes unités administratives concernées, des diverses solutions proposées.

Par ailleurs, le Conseil des commissaires s'est montré satisfait du fait que l'appréciation générale des vérificatrices externes était positive. En effet, celles-ci ont souligné l'excellente collaboration qu'elles avaient observée pendant tout le processus. Elles ont aussi signalé que les résultats étaient très positifs, que de grands efforts avaient été constatés et que nombre des recommandations qui avaient été faites ont déjà été appliquées.

- **Préparation de l'inscription en janvier**

Compte tenu de l'augmentation de la population scolaire sur le territoire de la CSDM et de l'application de la baisse du rapport élèves-enseignant, le Conseil des commissaires a décidé d'autoriser certaines écoles à déroger à la politique d'admission, sur recommandation de la direction du réseau et approbation du directeur général, en privilégiant les nouvelles inscriptions en fonction de la proximité géographique plutôt que de la chronologie de la demande et en maintenant inchangées toutes les autres règles d'application de la Politique d'admission de la CSDM.

- **Redécoupage de certains territoires pour l'année scolaire 2011-2012**

Toujours pour répondre aux effets de l'augmentation de la population scolaire sur le territoire de la CSDM et de l'application de la baisse du rapport élèves-enseignant, le Conseil des commissaires a donné son accord au redécoupage du territoire de certaines écoles. Il a, du même coup, autorisé, pour les écoles touchées par un redécoupage, la dérogation à la politique d'admission, afin d'éviter de déplacer les élèves présentement inscrits qui résident sur les portions de territoire retranchées et d'accorder la priorité d'inscription à leur fratrie.

- **Aide aux devoirs**

Soucieux de favoriser la participation d'organismes communautaires dans les projets d'aide aux devoirs et de maintenir des partenariats de qualité avec les organismes possédant les compétences nécessaires pour ce service, le Conseil des commissaires a accepté l'attribution de contrats aux organismes CRÉCA, pour dix écoles primaires des quartiers scolaires de Bordeaux-Ahuntsic et de Saint-Michel, et La Maison des parents de Bordeaux-Cartierville, pour trois écoles du quartier scolaire de Cartierville, pour des services d'aide aux devoirs.

- **Partenariat du Réseau des établissements de la formation générale des adultes avec l'école Félix-Antoine**

L'école Félix-Antoine est une école privée qui offre des services éducatifs à une trentaine d'adultes présentant des difficultés scolaires majeures et dont le personnel enseignant est composé de bénévoles engagés dans cette tâche depuis de nombreuses années. Cette école, même si elle est reconnue par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), ne reçoit pas de financement du MELS pour son fonctionnement. La CSDM a pour objectif de l'intégrer au réseau public. Dans ce contexte, mû par le souci de partager l'expertise de la Commission et par une demande du MELS, le Conseil des commissaires a consenti à la poursuite du projet de partenariat visant à apporter, à cette école, du soutien matériel, technique et pédagogique.

- **Plan triennal de répartition des immeubles scolaires 2011-2014**

Le Conseil des commissaires a approuvé la version définitive du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles scolaires 2011-2014 de la CSDM. Ce plan a été établi après consultation des diverses instances concernées (Comité central des parents, Ville de Montréal, conseils d'établissement touchés par une modification ou une révocation de l'acte d'établissement, communautés locales, etc.) et dans un souci de favoriser une cohésion sociale susceptible de contrer l'exode des familles et le maintien, voire le resserrement, du tissu urbain. Il tient compte des préoccupations de conservation environnementale et patrimoniale; des fluctuations de la population scolaire au secteur de la formation générale des jeunes qui dans certains quartiers est en diminution et dans d'autres, en augmentation; de la baisse des rapports élèves-enseignant au primaire et des prévisions du MELS en ce qui concerne la hausse de la population scolaire de la CSDM.

- **Journée portes ouvertes sur les métiers de la formation professionnelle**

Depuis de nombreuses années, le Réseau des établissements scolaires de la formation professionnelle organise une journée intitulée *Portes ouvertes sur les métiers*. Celle-ci offre la possibilité aux élèves du secondaire ou de la formation générale des adultes de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) et d'autres commissions scolaires, aux organismes communautaires, ainsi qu'à la population en général de visiter les diverses écoles de métiers pour découvrir les programmes de formation et les occupations professionnelles.

En 2010, 3443 personnes sont allées visiter l'une des sept écoles de formation professionnelle participant à cette journée. Elles ont pu découvrir des ateliers, voir des élèves en action, expérimenter certains concepts enseignés dans les divers programmes et manipuler des instruments.

- **Bibliothèque renouvelée dans le Sud-Ouest**

Dans le Sud-Ouest, une collaboration entre plusieurs unités de la CSDM, notamment le Conseil des commissaires, la Direction générale, le Réseau des établissements scolaires de la formation professionnelle, l'école secondaire Saint-Henri et l'École des métiers du Sud-Ouest de Montréal (EMSOM), permettra de renouveler la bibliothèque partagée par ces deux dernières.

Ce projet de renouvellement est étroitement lié au plan Réussir et vise à favoriser la réussite des élèves, notamment par la maîtrise du français, ainsi que la persévérance scolaire. Plus précisément, il vise à diversifier le contenu littéraire, à rendre la bibliothèque davantage accueillante et conviviale ainsi qu'à favoriser la mixité entre les élèves des deux établissements concernés. Il se traduira par l'achat de meubles de qualité, le réaménagement du mobilier et de l'équipement, l'installation d'un éclairage adapté et d'un système de détection des documents ainsi que l'acquisition de documents propres à la formation professionnelle pour permettre aux élèves de ce secteur d'acquérir des connaissances complémentaires utiles à l'accomplissement de leur métier.

- **Popularité des programmes de francisation offerts aux entreprises**

Le Réseau des établissements de la formation générale des adultes offre, par l'intermédiaire du Centre des ressources éducatives et pédagogiques (CREP), des services de francisation aux travailleurs et aux travailleuses dans une multitude d'entreprises montréalaises. L'excellence du travail accompli s'observe par des résultats impressionnants, le nombre de participants inscrits au programme de francisation du CREP en entreprises de même que le nombre d'entreprises participantes ayant plus que quadruplé en l'espace de trois ans. Ces résultats découlent aussi, notamment, du rendez-vous des gens d'affaires du Montréal métropolitain à l'automne 2008.

En plus d'être bénéfiques pour les travailleurs et les travailleuses, les services de francisation ont un effet positif sur la réussite éducative des enfants de ces personnes.

- **Fusion jeunesse**

Fusion jeunesse est un organisme dont le principal objectif est la promotion de la persévérance scolaire auprès des jeunes du secondaire. Pour atteindre cet objectif, il a établi des partenariats entre des universités et des commissions scolaires de la région de Montréal, dont la Commission scolaire de Montréal. Ainsi, une équipe d'étudiants universitaires interviennent dans des écoles secondaires défavorisées à titre de coordonnateurs de projets dont le but est de motiver les jeunes de façon créative, de les soutenir dans leur réussite scolaire et de les aider à développer un sentiment d'appartenance à leur école.

Durant l'année 2010-2011, Fusion Jeunesse participe à une vingtaine de projets dans les sept écoles secondaires suivantes : Honoré-Mercier, Pierre-Dupuy, Saint-Henri, Louis-Joseph-Papineau, Lucien-Pagé, Chomedey-De Maisonneuve et Père-Marquette. Les projets, qui varient selon les besoins spécifiques de chaque école, se rapportent à la musique, aux sciences et technologies (robotique), au journalisme, à l'entrepreneuriat, à l'interculturalisme, à la participation citoyenne, à la radio, aux sports et aux loisirs.

Nominations entérinées à la séance ordinaire du 22 décembre 2010

- **Nadine Leduc** a été nommée directrice de l'école **Saint-Gabriel-Lalement**. Elle entrera en fonction le 10 janvier 2011.
- **Amélie Girard** a été nommée directrice de l'école **Eulalie-Durocher**. Elle est entrée en fonction le 1^{er} décembre 2010.
- **Sylvie Chaloux** a été nommée, de façon temporaire, directrice de l'école **Saint-Arsène**. Elle occupera ce poste du 1^{er} janvier au 30 juin 2011.
- **Anne Pépin** a été nommée, de façon temporaire, directrice de l'école **Saint-Fabien**. Elle occupera ce poste du 1^{er} janvier au 30 juin 2011.
- **Maryse Maheux-Dion** a été nommée, de façon temporaire, directrice de l'école **Saint-Noël-Chabanel**. Elle occupera ce poste du 1^{er} janvier au 30 juin 2011.
- **Benoit Thomas** a été nommé, de façon temporaire, directeur de l'école **Saint-Simon-Apôtre**. Il occupera ce poste du 1^{er} janvier au 30 juin 2011.
- **Christian Lacombe** a été nommé, de façon temporaire, directeur de l'école **Saints-Martyrs-Canadiens**. Il occupera ce poste du 1^{er} janvier au 30 juin 2011.
- **Louise Joly** a été nommée, de façon temporaire, directrice de l'école **Ahuntsic** et de l'**annexe** de celle-ci. Elle occupera ce poste du 1^{er} janvier au 30 juin 2011.
- **Lucien Fortin** a été nommé, de façon temporaire, directeur de l'école **LaVoie**. Il occupera ce poste du 10 janvier au 30 juin 2011.
- **Jean-François Dazé** a été nommé directeur adjoint de l'école **Notre-Dame-de-Grâce** et de son annexe ainsi que de l'école **Étoile filante**. Il est entré en fonction le 8 décembre 2010.
- **Anne-Marie Desrochers** a été nommée directrice adjointe au centre **Marie-Médiatrice**. Elle est entrée en fonction le 10 janvier 2011.
- **Jocelyne Brunet** a été nommée directrice adjointe au centre **Pauline-Julien**. Elle est entrée en fonction le 10 janvier 2011.

- **Daniel Mailhot** a été nommé directeur adjoint au centre **Marie-Médiatrice**. Il est entré en fonction le 10 janvier 2011.
- **François Legault** a été nommé, de façon temporaire, directeur adjoint à l'école **Marie-Anne**. Il occupera ce poste du 1^{er} janvier au 30 juin 2011.
- **Julie Dessureault** a été nommée, de façon temporaire, directrice adjointe à l'école **Joseph-François-Perreault**. Elle occupera ce poste du 1^{er} janvier au 30 juin 2011.

Le Conseil des commissaires leur souhaite tout le succès possible dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions.

Source : Secrétariat général

Pour nous faire part de vos questions ou de vos commentaires, vous pouvez nous écrire à secg@csgm.qc.ca ou nous appeler au 514 596-6012.

090009
Conception visuelle : Service des communications